IL NE FAUT JAMAIS OUBLIER LE REGARD POSÉ PAR LE MONDE SUR CEUX QUI SONT VULNÉRABLES

ROSALIE SILBERMAN ABELLA

Rosalie Silberman professeure invitée à la chaire de droit Samuel et Judith Pisar, faculté de droit de Harvard et ancienne juge de la Cour suprême du Canada. Elle fut la première femme juive et première réfugiée à siéger à la plus haute instance judiciaire du Canada.

Cet article a été adapté avec sa permission à partir d'un discours qu'elle a prononcé lors de la remise de la médaille d'honneur Ruth Bader Ginsburg 2023 de l'Association mondiale des juristes aux Nations unies à New York en juillet 2023. Une version du discours a également été reproduite dans le Washington Post. *Ruth Bader Ginsburg a siégé à la Cour suprême des États-Unis de 1993 jusqu'à son décès en septembre 2020.*

En présentant Madame la juge Abella pour recevoir le prix aux Nations Unies en juillet, le prix aux Nations unies en juillet, l'ambassadeur du Canada auprès des Nations Unies, Bob Rae, a rappelé l'avoir rencontrée pour la première fois à l'Université de Toronto à l'automne 1967 et l'a décrite comme « une véritable force de la nature ». Il a ajouté : « Il n'est pas exagéré de dire que Rosie Abella a changé le monde depuis son enfance… Personne dans mon pays n'a fait plus pour expliquer l'importance de l'égalité, de la justice et de l'équité – et pour garantir leur impact sur la vie réelle des Canadiennes et des Canadiens – personne n'a fait plus que Rosalie Silberman Abella ».

Vous venez d'entendre l'un des avocats et fonctionnaires les plus remarquables, brillants, admirés du Canada. C'est un ami proche depuis près de 60 ans, et je pense que vous comprenez maintenant pourquoi. Il est aussi la preuve qu'avec du travail et de la patience, même les hommes peuvent arriver au sommet (rires).

Joyeux 60e anniversaire à l'Association mondiale des juristes (World Jurist Association) et merci de m'avoir fait le magnifique honneur de recevoir le prix Ruth Bader Ginsburg.

La brillante Ruth Bader Ginsburg était une juriste, une femme et une juive. C'était une combinaison

déterminante qui a façonné sa vision et ses passions, la transformant d'éminente juge de la Cour suprême des États-Unis en une véritable icône mondiale.

Lorsqu'elle siégeait en tant que juge à la Cour suprême, elle était une figure influente de la magistrature propulsée dans l'orbite internationale par deux forces : une satisfaction empreinte d'enthousiasme pour ses jugements de plus en plus audacieux, mais aussi, au fil du temps, par la réaction vitupérante d'un climat de plus en plus régressif dans lequel ces jugements progressistes étaient frappés d'anathèmes.

Malheureusement, ce climat régressif est celui dans lequel nous nous trouvons aujourd'hui, en particulier en ce qui concerne le pouvoir judiciaire. Les critiques qualifient les bonnes nouvelles d'une justice indépendante comme de mauvaises nouvelles d'autocratie judiciaire. Ils qualifient les femmes et les minorités qui revendiquent leur droit pour ne pas subir de discrimination de groupes d'intérêts spéciaux qui cherchent à passer avant les autres. Ils qualifient les efforts visant à inverser la tendance à la discrimination de « discrimination à rebours ». Ils affirment que les tribunaux ne doivent qu'interpréter la loi, et non la produire, ignorant ainsi toute l'histoire du *common law*. Ils qualifient les défenseurs de la diversité de « partiaux » et les défenseurs de la stagnation sociale « d'impartiaux ». Ils favorisent les dogmes au détriment des concepts, substituant à la belle symphonie démocratique de la séparation des pouvoirs la démarche étroite du majoritarisme.

Toutes ces tendances nous amènent à l'aube d'un avenir mondial qui dépasse tout ce que j'ai jamais connu de mon vivant. Nous vivons une moralité mesquine et débridée, un climat pollué par une insensibilité grandiloquente, de l'antisémitisme, du racisme, du sexisme, de l'islamophobie, de l'homophobie et de la discrimination en général. Trop souvent, le droit et la justice entretiennent une relation dysfonctionnelle. Trop souvent, la haine tue, la vérité est sans abri et les vies n'ont pas d'importance. Trop de gouvernements ont interféré avec l'indépendance de leurs juges et leurs médias, trop de personnes sont mortes, trop de personnes ont faim, trop de personnes ont perdu espoir et trop d'enfants ne grandiront jamais, point final – sans parler de grandir dans un univers moral qui tend vers la justice.

Nous devons rétablir la justice sur le devant de la scène et, pour cela, nous devons remettre la compassion au service de la loi et le droit au service de l'humanité. Nous avons besoin de la primauté de la justice, pas seulement de la primauté du droit.. Sinon, quel est l'intérêt du droit ? Ou des avocats ? Ou d'un système juridique ? À quoi bon la primauté du droit s'il n'y a pas de justice ? Et pour faire advenir la justice, il ne faut jamais oublier le regard posé par le monde sur ceux qui sont vulnérables. C'est ce que je considère comme l'objectif suprême du droit et le noble mandat de la profession juridique.

En 1948, après le constat du coût effroyable de la discrimination lors de la Seconde Guerre mondiale, la communauté mondiale – ici aux Nations unies – a pris un engagement à travers la *Déclaration universelle des droits de l'homme* pour protéger le monde de l'inhumanité. Pourtant, de plus en plus, l'arc de l'univers moral s'éloigne, plutôt que de se rapprocher, de la justice.

Pour moi, ce n'est pas juste de la théorie. Je suis né dans un camp de personnes déplacées en Allemagne le 1er juillet 1946. Mes parents, qui s'étaient mariés en Pologne le 3 septembre 1939, ont passé la majeure partie de la guerre dans des camps de concentration. Leur fils de deux ans et toute la famille de mon père ont été assassinés à Treblinka. Miraculeusement, mes parents ont survécu et, après la guerre, ils se sont retrouvés à Stuttgart, où mon père, qui était avocat, a appris l'anglais par lui-même et a été engagé par les Américains comme conseiller pour les personnes déplacées dans le sud-ouest de l'Allemagne. Quand nous sommes venus au Canada en 1950 en tant que réfugiés juifs, on lui a dit qu'il ne pouvait pas exercer le droit parce qu'il n'était pas citoyen.

Il est mort un mois avant que je termine mes études de droit et n'a jamais pu voir son rêve se réaliser chez sa fille ou chez ses deux petits-fils qu'il n'a jamais rencontrés et qui sont également devenus avocats, mais il savait que tout irait bien, car il avait confiance en la générosité du Canada. Et il avait bien raison.

Il y a quelques années, ma mère m'a donné quelques documents de mon père provenant d'Allemagne. L'un des documents les plus émouvants que j'ai trouvés a été écrit par mon père lorsqu'il était chef de camp de personnes déplacées de Stuttgart. Il s'agit de la note introductive qu'il a prononcée pour accueillir Eleanor Roosevelt lorsqu'elle est venue visiter notre camp en 1948. Il a dit : « Soyez la bienvenue, Madame Roosevelt, en tant que représentante d'une grande nation, dont l'armée victorieuse a libéré de la mort les survivants des Juifs d'Europe et a grandement contribué à leur réhabilitation morale et physique. Nous n'oublierons jamais l'aide apportée par le peuple américain et son armée. Dans la situation dans laquelle nous sommes, nous n'avons pas grand-chose à vous montrer. La meilleure chose que nous pouvons vous présenter, ce sont ces quelques enfants. Eux seuls sont notre richesse et notre unique espoir pour l'avenir ». [Traduction libre]

En tant que l'une de ces enfants, je suis ici pour témoigner de cette flamme d'espoir qui ne cesse de briller, me propulsant d'un camp de personnes déplacées en Allemagne jusqu'à la Cour Suprême du Canada.

Ma vie a commencé dans un pays où il n'y avait ni démocratie, ni droits, ni justice. Seuls ceux qui ont partagé ce vécu peuvent véritablement saisir le sens de la vie et de la liberté. Considérer quelque chose comme acquis devient étranger à ceux qui ont enduré de telles épreuves. Et personne n'ayant connu ce passé ne peut sous-estimer la responsabilité de porter nos identités avec fierté et de promettre à nos enfants un avenir où nous ferons tout notre possible pour assurer leur sécurité, bien au-delà de ce que nos propres grands-parents ont connu. Un monde où chaque enfant, indépendamment de sa race, de sa couleur, de sa religion ou de son sexe, pourra fièrement arborer son identité dans un climat de dignité et de paix. [Traduction libre]

Je suis très fière d'appartenir à la profession juridique, mais je n'oublierai jamais pourquoi je l'ai rejointe.